

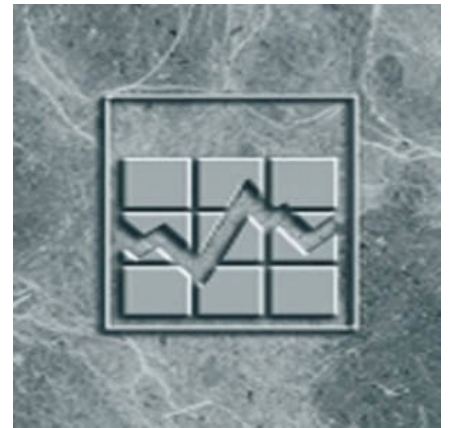
N° 75F0002M au catalogue  
ISSN 1707-2867  
ISBN 978-0-660-46364-3

## Série de documents de recherche – Revenu

# Recherche sur la mesure du panier de consommation: indicateurs supplémentaires d'inégalité de revenu à l'aide de la mesure du panier de consommation

par Nancy Devin et Raphaël Langevin

Date de diffusion : le 20 décembre 2022



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

---

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- |                                                                             |                |
|-----------------------------------------------------------------------------|----------------|
| • Service de renseignements statistiques                                    | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur                                                               | 1-514-283-9350 |

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie 2022

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

*This publication is also available in English.*

---

## Table des matières

|                                                                  |           |
|------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Introduction .....</b>                                        | <b>4</b>  |
| <b>Exposé justificatif .....</b>                                 | <b>5</b>  |
| Indicateur de distance du seuil de la MPC.....                   | 6         |
| Indicateur de coefficient du panier.....                         | 7         |
| Composantes du revenu après impôt selon le seuil de la MPC.....  | 8         |
| <b>Conclusion .....</b>                                          | <b>9</b>  |
| <b>Annexe A .....</b>                                            | <b>10</b> |
| Formule .....                                                    | 10        |
| Préparation des données .....                                    | 10        |
| Analyse complémentaire .....                                     | 11        |
| Indicateur de distance à la MPC .....                            | 11        |
| Indicateur de coefficient du panier.....                         | 12        |
| Ratios interdéciles.....                                         | 12        |
| Composantes du revenu après impôt selon le seuil de la MPC. .... | 13        |
| <b>References .....</b>                                          | <b>15</b> |

# Recherche sur la mesure du panier de consommation: indicateurs supplémentaires d'inégalité de revenu à l'aide de la mesure du panier de consommation

par Nancy Devin et Raphaël Langevin

La mesure du panier de consommation (MPC) établit des seuils de pauvreté fondés sur le coût d'un panier de biens et de services (aliments, habillement, logement, transport et autres éléments) correspondant à un niveau de vie de base modeste pour une famille de quatre personnes. On considère qu'une famille<sup>1</sup> vit dans la pauvreté si son revenu disponible est inférieur au seuil de la MPC correspondant à la taille de cette famille et à sa région.<sup>2</sup>

Le présent document de travail décrit les considérations relatives à l'ajout de trois indicateurs d'inégalité construits à partir des seuils de la MPC de l'année de base 2018 et offre l'occasion de fournir de la rétroaction et des commentaires sur les indicateurs d'inégalité proposés.



## Introduction

Au cours des consultations qui ont mené à la création de la base de calcul 2018 de la MPC, des sujets ont été identifiés comme nécessitant des études plus approfondies avant de déterminer s'ils devraient être adoptés.<sup>3</sup> Ces sujets ont servi de base à un programme de recherche tourné vers l'avenir et seront explorés en détail en prévision du prochain exercice de changement de base de la MPC, qui devrait commencer en 2023.

En général, l'inégalité de revenu réfère à l'ampleur des disparités de revenu existant au sein d'un pays. On peut mesurer l'inégalité de revenu de diverses façons. Par exemple, les Nations Unies<sup>4</sup>(ONU) mesurent l'inégalité des revenus en comparant la variation des revenus de ménage des 40 % les plus pauvres à celle de l'ensemble de la population. Une autre mesure populaire de l'inégalité est le coefficient de Gini. Le coefficient de Gini est un indice qui prend une valeur variant de 0 à 1, où 0 signifie l'égalité parfaite des revenus dans une population donnée et 1 signifie une inégalité parfaite où un individu possède tout le revenu.

En complément de ces méthodes plus couramment utilisées, cette publication introduit trois indicateurs d'inégalité de revenu proposés en 2021 dans un article de Mathieu Dufour, Vivian Labrie et Simon Tremblay-Pépin intitulé [Using the Market Basket Measure to Discuss Income Inequality from the perspective of basic needs](#). Ce faisant, elle sert également à faire progresser le programme de recherche sur la MPC en explorant les façons dont elle pourrait être utilisée pour faciliter les analyses de l'inégalité en ce qui concerne la capacité de disposer d'un niveau de vie de base modeste pour les familles canadiennes. En améliorant notre compréhension de l'inégalité de revenu en ce qui concerne l'accessibilité à un niveau de vie établi, ces indicateurs ont le potentiel de faire la lumière sur des tendances socioéconomiques à long terme pouvant nécessiter une intervention en matière de politiques publiques.

Le présent document de travail présente les estimations obtenues en appliquant ces indicateurs aux données de l'Enquête canadienne sur le revenu (ECR)<sup>5</sup> à l'aide de la méthodologie de la MPC de l'année de base 2018. Il donne l'occasion de mesurer l'intérêt d'ajouter ces trois indicateurs dans l'ensemble courant des indicateurs d'inégalité de revenu afin de faciliter l'analyse des disparités et des obstacles qui existent en matière d'égalité de revenu.

1. Une famille correspond soit à (1) une famille économique, ce qui désigne un groupe de deux personnes ou plus qui vivent dans le même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance, par union libre, par adoption ou par une relation de famille d'accueil, soit à (2) une personne qui ne fait pas partie d'une famille économique et qui vit seule ou avec d'autres personnes avec lesquelles elle n'a aucun lien de parenté, par exemple un colocataire ou un locataire de chambre.

2. Pour de plus amples renseignements sur la méthodologie utilisée pour déterminer les seuils de la MPC, veuillez consulter le [Rapport du deuxième examen approfondi de la mesure fondée sur un panier de consommation](#).

3. La liste des sujets à l'étude est donnée à l'annexe B.

4. Le [dixième objectif](#) de développement durable de l'ONU vise à réduire les inégalités, y compris celles liées au revenu.

5. Les indicateurs présentés dans le présent document proviennent de l'ECR, mais ils pourraient provenir de n'importe quelle source compatible avec la MPC, comme le Recensement de la population.

## Exposé justificatif

[\*Une chance pour tous : la première Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté\*](#) repose sur trois piliers qui guident les mesures actuelles du gouvernement fédéral visant à réduire la pauvreté: la dignité, l'égalité des chances et l'inclusion, la résilience et la sécurité. Ces piliers reconnaissent que la pauvreté est une expérience variée qui va au-delà du manque d'argent.

La Stratégie de réduction de la pauvreté et la [Loi sur la réduction de la pauvreté](#) ont établi la MPC comme le seuil officiel de la pauvreté au Canada, lequel est utilisé pour suivre les progrès réalisés vers les cibles nationales de réduction de la pauvreté établies par la Stratégie de réduction de la pauvreté et la loi s'y rattachant. À l'heure actuelle, les indicateurs fondés sur la MPC produits par Statistique Canada fournissent principalement des renseignements sur le nombre de personnes et la proportion de la population vivant sous le seuil de la pauvreté, ainsi que sur l'écart financier entre le revenu disponible d'une famille et son seuil de la MPC. Toutefois, les notions d'inégalité en ce qui concerne la capacité de disposer d'un niveau de vie de base mesurée par la MPC restent encore à explorer. Les indicateurs d'inégalité supplémentaires présentés dans cet article repèrent plus clairement les disparités de revenus entre les Canadiens, en fournissant une compréhension plus complète de la nature dynamique des inégalités en ce qui concerne la capacité de disposer d'un niveau de vie de base. Au fil du temps, ces indicateurs pourraient compléter le seuil officiel de la pauvreté au Canada et les 12 indicateurs existants actuellement disponibles dans le [Tableau de bord officiel de la pauvreté au Canada](#) (voir l'encadré, Tableau de bord officiel de la pauvreté au Canada).

### Tableau de bord officiel de la pauvreté au Canada

À la suite de l'adoption du document *Une chance pour tous*, Statistique Canada publie 12 indicateurs pour suivre les progrès en matière de pauvreté économique extrême ainsi que les aspects de la pauvreté autres que le revenu, y compris des indicateurs de privation matérielle, d'absence d'égalité des chances et de résilience. Ces indicateurs sont les suivants :

| Dignité                                                             | Égalité des chances et inclusion            | Résilience et sécurité                                      |
|---------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------|-------------------------------------------------------------|
| Pauvreté économique extrême                                         | Faible revenu relatif                       | Salaire horaire médian                                      |
| Besoins insatisfaits en matière de logement et itinérance chronique | 40 % inférieurs de la répartition du revenu | Écart moyen de la pauvreté                                  |
| Besoins insatisfaits en matière de soins de santé                   | Implication des jeunes                      | Résilience des actifs                                       |
| Insécurité alimentaire                                              | Littératie et numératie                     | Taux d'entrée et de sortie d'une situation de faible revenu |

## Définitions

Les définitions des trois indicateurs d'inégalité utilisées dans cette analyse ont d'abord été publiées dans l'article précité, *Using the Market Basket Measure to Discuss Income Inequality from the Perspective of Basic Needs*.

### Aperçu des indicateurs d'inégalité

| Indicateur de distance du seuil de la MPC                                                                                                          | Indicateur du coefficient du panier                                                                 | Indicateur des composantes du revenu après impôt selon le seuil de la MPC                                                                                                                                                                                                               |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| La différence entre le revenu disponible pour la MPC d'une famille et le seuil applicable de la MPC ajusté en fonction de la taille de la famille. | Le nombre de paniers de la MPC qui pourraient être achetés avec le revenu disponible de la famille. | La distance absolue par rapport au seuil ajusté de la MPC, mais décomposée selon chaque composante du revenu après impôt (c.-à-d. partie réalisée du seuil ajusté de la MPC, excédent ou déficit et les ajustements totaux (dépenses obligatoires et éventuels ajustements du revenu)). |

## Indicateur de distance du seuil de la MPC

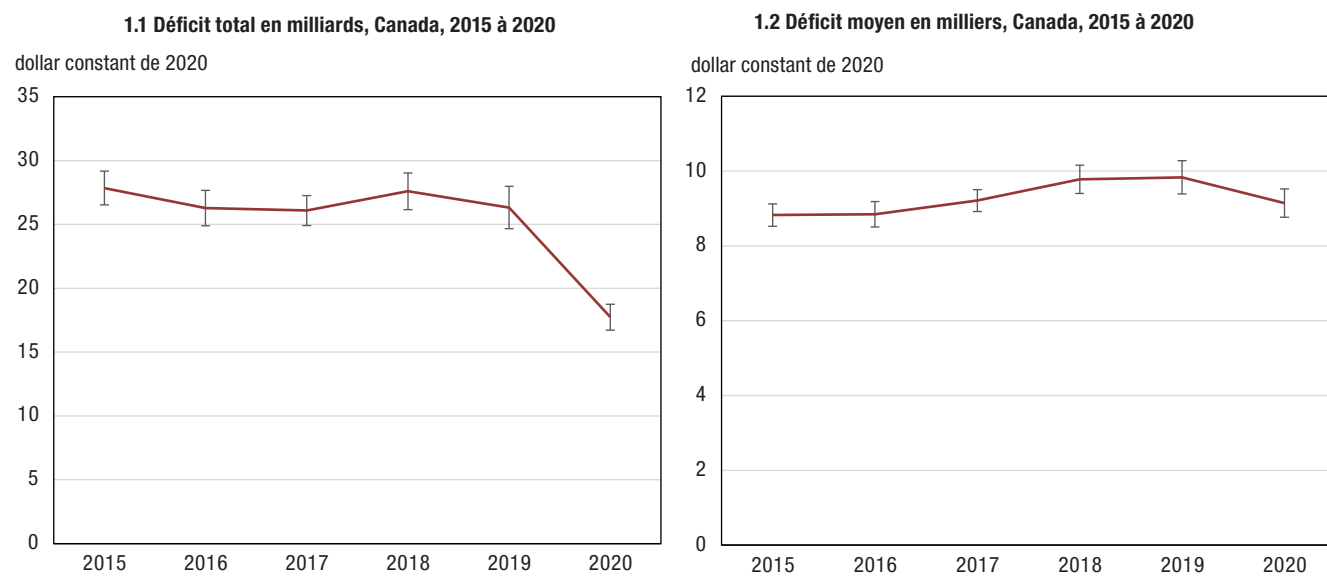
Le premier indicateur, appelé l'*indicateur de distance*, correspond à la différence entre le revenu disponible d'une famille pour la MPC<sup>6</sup> et son seuil de la MPC, qui a été ajusté afin de tenir compte de la taille de la famille. On dit qu'une famille (et tous ses membres) vit dans la pauvreté lorsque son indicateur de distance est négatif. La valeur absolue de la distance négative, appelée le déficit à la MPC, représente le revenu disponible pour la MPC dont la famille aurait eu besoin pour sortir de la pauvreté au cours d'une année donnée<sup>7</sup>. En ce sens, l'indicateur de distance ajoute à la qualité explicative de la MPC, qui est généralement concentrée sur la prévalence de la pauvreté, en élargissant son utilité analytique pour inclure le montant moyen minimum de revenu disponible dont les familles auraient réellement eu besoin pour sortir de la pauvreté. À l'inverse, le surplus à la MPC correspond à l'indicateur de distance pour les familles qui ne sont pas considérées comme vivant dans la pauvreté selon la MPC, et son ampleur est représentative du bien-être financier de ces familles.

L'indicateur de distance peut également être utilisé pour comprendre les différences en matière de bien-être financier, car le déficit et le surplus de la MPC peuvent tous deux être agrégés en fonction de plusieurs types de caractéristiques démographiques pour aider à déterminer les groupes au sein desquels les besoins de revenu sont plus importants, permettant ainsi aux programmes de politiques de cibler les groupes les plus à risques. Les statistiques types produites à l'aide de cet indicateur pourraient être une moyenne ou un total par décile de revenu après impôt des familles ainsi que pour différents groupes présentant un intérêt particulier.

Enfin, l'indicateur de distance est conceptuellement facile à comprendre et à communiquer et il offre aux Canadiens un moyen simple de comprendre l'évolution de l'inégalité des revenus au fil du temps.

### Graphique 1

#### Indicateur de distance du seuil de la MPC - Déficit



**Notes :** Les seuils sont basés sur la méthodologie de la MPC de base 2018. Les barres verticales correspondent à l'intervalle de confiance (IC) de 95 %

**Source :** Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu. Tabulation personnalisée.

Ce premier exemple montre comment l'indicateur de distance peut être utilisé pour décrire d'une façon plus détaillée la répartition du revenu entre les familles canadiennes. Les graphiques 1.1 et 1.2 montrent respectivement le déficit canadien total et moyen entre 2015 et 2020. Tandis que le déficit total a diminué entre 2015 et 2020,

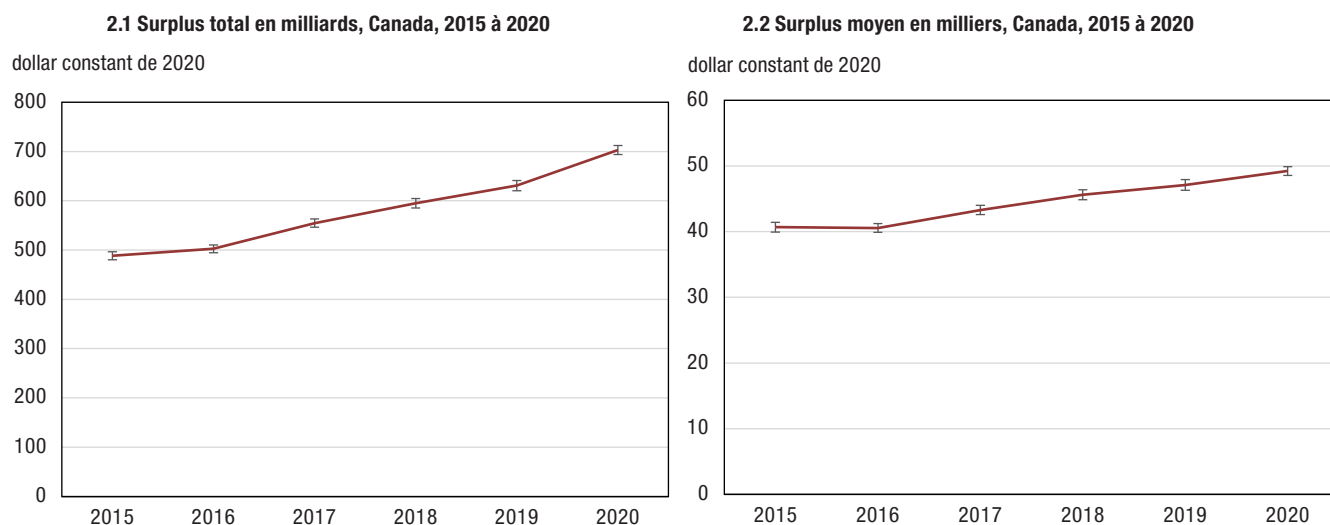
6. Le revenu disponible de la MPC correspond au revenu après impôt duquel on déduit « plusieurs dépenses obligatoires, comme les cotisations aux Régime de pensions du Canada et au Régime des rentes du Québec, à l'assurance-emploi et à un régime de pension agréé, les cotisations syndicales, les frais de garde d'enfants, toute pension alimentaire versée, les primes d'assurance de santé publique et les dépenses médicales directes, notamment les primes d'assurances privée » (Djidel, Samir, Burton Gustajtis, Andrew Heisz, Keith Lam et Sarah McDermott, Définition du revenu disponible dans la mesure fondée sur un panier de consommation, Statistique Canada, 20 décembre 2019, p. 4, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/75f0002m/75f0002m2019014-fra.pdf?st=Upcs1Cyl>)

7. L'indicateur de déficit à la MPC est semblable au ratio de l'écart moyen actuellement publié par Statistique Canada, sauf que les estimations de ce ratio sont présentées en pourcentage et non en dollars absolus.

le déficit moyen des familles présentant un déficit a généralement augmenté entre 2015 et 2019 et diminué beaucoup moins que le déficit total en 2020, ce qui laisse entendre que les familles canadiennes qui sont sorties de la pauvreté étaient plus susceptibles d'être des familles dont le revenu disponible était proche de leur seuil de la MPC. La forte diminution entre 2019 et 2020 est principalement attribuable aux nouveaux programmes de la COVID-19 qui ont été mis en place en 2020. Comme ces mesures n'ont pas été reconduites en 2021, il y aura lieu de suivre l'évolution du déficit et du surplus canadien. Les graphiques 2.1 et 2.2 montrent le surplus canadien total et moyen entre 2015 et 2020. L'augmentation à la fois du surplus total et moyen peut indiquer que les familles ayant un surplus plus élevé ont généralement connu une plus forte croissance de leur revenu que les familles ayant un surplus plus faible. Un deuxième exemple d'utilisation de l'indicateur de distance est présenté en annexe. Ce deuxième exemple présente une ventilation par décile de revenu après impôt.

## Graphique 2

### Indicateur de distance du seuil de la MPC - Surplus



**Notes :** Les seuils sont basés sur la méthodologie de la MPC de base 2018. Les barres verticales correspondent à l'intervalle de confiance (IC) de 95 %.

**Source :** Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu. Tabulation personnalisée.

## Indicateur de coefficient du panier

Le deuxième indicateur présenté, appelé coefficient du panier, correspond au ratio entre le revenu disponible et le seuil ajusté de la MPC; ce qui peut être interprété comme le nombre de paniers de la MPC qu'une famille pourrait se permettre avec son revenu disponible. Le graphique montre le nombre moyen de paniers que les familles canadiennes peuvent se permettre. Par conséquent, l'indicateur *coefficient du panier* représente un indicateur de bien-être économique relatif comparativement au seuil de la MPC, et pas seulement un montant en dollars, ce qui est habituellement le cas avec les autres mesures produites à l'aide des seuils de la MPC. Encore une fois, des statistiques produites à l'aide de cet indicateur pourraient être une moyenne ou un total et elles pourraient être présentées par décile de revenu des familles après impôt et pour différents groupes d'intérêt.

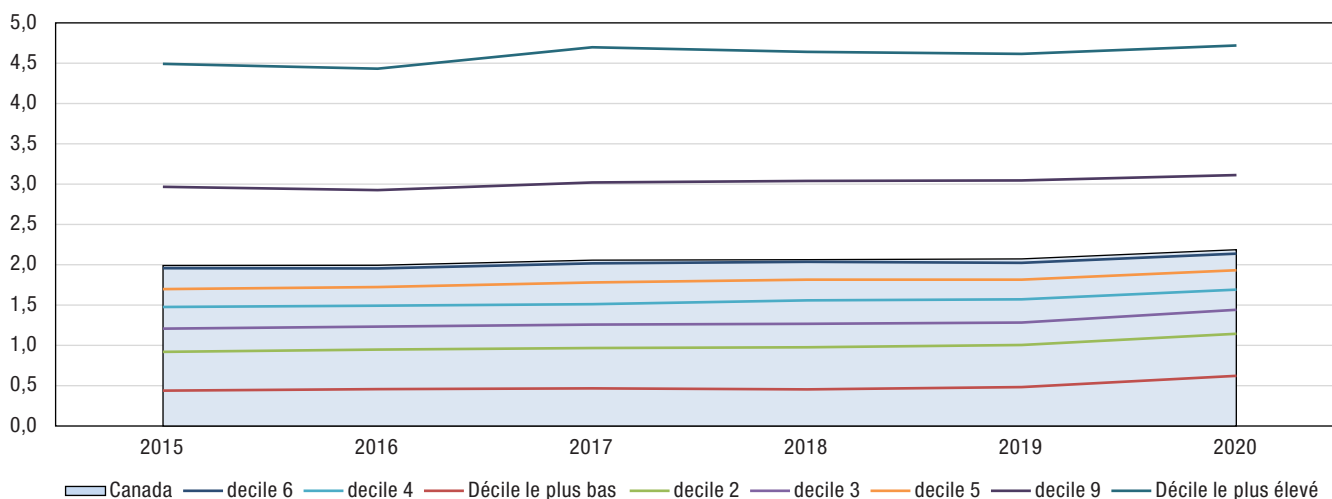
Bien que l'indicateur de coefficient du panier suive une tendance semblable à celle de l'indicateur de distance, il correspond à une mesure relative de la distance, de sorte qu'il n'est pas influencé par la taille des différents seuils de la MPC, ni par la croissance de la population ni par l'inflation. Cela s'explique par le fait que le coefficient est calculé en divisant le revenu disponible de la MPC pour chaque famille par son seuil de la MPC. La moyenne de ce coefficient est ensuite calculée pour toutes les familles considérées.

Le graphique 3 montre l'évolution du nombre moyen de paniers qu'une famille peut acheter par décile de revenu après impôt. Seul les déciles un à six, neuf et dix sont représentés afin d'alléger le graphique. La partie bleue montre le nombre moyen de paniers au niveau canadien. Toutes les distributions montrent une tendance à la hausse du nombre moyen de paniers qu'une famille pouvait acheter de 2015 à 2020. On peut voir la grande disparité entre les familles ayant un revenu après impôt dans le dixième décile et les autres familles. On peut aussi remarquer l'incidence des prestations d'urgence liées à la pandémie sur le revenu disponible des Canadiens en 2020.

### Graphique 3

#### Coefficient de panier moyen par décile du revenu après impôt, Canada, 2015 à 2020

nombre de panier



Notes : Les seuils sont basés sur la méthodologie de la MPC de base 2018.

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu. Tabulation personnalisée.

Une autre façon d'utiliser l'indicateur de coefficient du panier pour étudier l'inégalité de revenu au fil du temps consisterait à examiner les ratios inter-déciles car ces ratios tiennent compte de la satisfaction des besoins fondamentaux, des changements absolus des seuils de la MPC et/ou du revenu disponible, ainsi que des fluctuations des conditions socioéconomiques au fil du temps. Les ratios inter-déciles des coefficients moyens du panier entre 2015 et 2020 sont présentés en annexe dans le graphique A.2.

### Composantes du revenu après impôt selon le seuil de la MPC

Le troisième indicateur présenté dans cet article est appelé *composantes du revenu après impôt selon le seuil de la MPC*. Cet indicateur décompose le revenu après impôt en cinq composantes distinctes : le coût du panier (seuil ajusté de la MPC pour la taille de la famille et son lieu de résidence), le déficit, le surplus, la partie réalisée du panier, et les ajustements<sup>8</sup> indiqués dans l'équation 1. Cet indicateur fournit une définition simple et compréhensible du revenu utilisé aux fins de la MPC en comparaison avec le revenu après impôt, de façon à ce que les gens puissent comprendre la différence entre les deux. Il peut également être utilisé conjointement avec les Comptes économiques nationaux (CEN), car il utilise une définition commune du revenu après impôt qui peut être comparée.

#### Équation 1 : Composantes du revenu après impôt selon le seuil de la MPC

**Revenu après impôt = Coût du panier**

- Déficit par rapport au coût du panier
- + Surplus par rapport au coût du panier
- + Total des ajustements autres que l'impôt

Comme le montre l'équation 1, le revenu après impôt pourrait être exprimé mathématiquement comme la somme des composantes individuelles suivantes : le coût du panier, moins le déficit par rapport au panier<sup>9</sup> s'il y a lieu,

8. Les ajustements totaux couvrent les dépenses obligatoires, les ajustements relatifs aux modes d'occupation et à l'impôt payé sur les gains en capital. Ils sont estimés à l'aide de la différence entre le revenu après impôt et le revenu disponible pour la MPC.

9. Le déficit étant compris ici comme une quantité positive, au sens des graphiques 1.1 et 1.2.

plus le surplus l'excédent par rapport. au panier, s'il y a lieu, et les ajustements<sup>10</sup>. L'examen de chacune de ces composantes du revenu après impôt permet de mieux comprendre les caractéristiques socioéconomiques des familles. Par exemple, le tableau 1 présente le total agrégé de chaque composante individuelle du revenu après impôt par décile de revenu des familles.<sup>11</sup> L'augmentation des coûts agrégés du panier à mesure que le décile de revenu augmente rappelle que le revenu familial et le coût du panier de la MPC augmentent avec la taille des familles. Il se pourrait de plus que les familles à revenu élevé se retrouvent davantage dans des régions où le coût de la vie est élevé.

En analysant les colonnes du déficit et du surplus, le tableau montre les disparités en matière de capacité des revenus à couvrir les besoins de base au niveau du panier de la MPC entre les déciles de revenu. Par exemple, le manque à couvrir du coût du panier est presque entièrement concentré sur les familles du décile de revenu le plus bas. Simultanément, les familles du décile de revenu le plus élevé affichent un surplus de près de deux fois plus élevé que celles du neuvième décile de revenu.

**Tableau 1**  
**Décomposition du revenu après impôt selon le seuil de la MPC de l'année de base 2018, en dollars constants de 2020, Canada, 2020**

|                               | (0)                  | (1)                       | (2)          | (3)           | (4)                                | (5)                          |
|-------------------------------|----------------------|---------------------------|--------------|---------------|------------------------------------|------------------------------|
|                               | Coût du panier (1+2) | Partie réalisée du panier | Déficit      | Surplus       | Total des ajustements <sup>2</sup> | Revenu après impôt (0-2+3+4) |
|                               | en milliards         |                           |              |               |                                    |                              |
| Décile de revenu <sup>1</sup> |                      |                           |              |               |                                    |                              |
| Décile le plus bas            | 38,05                | 22,79                     | 15,26        | 0,20          | 0,77                               | 23,76                        |
| Décile 2                      | 39,08                | 37,53                     | 1,55         | 6,15          | 1,44                               | 45,12                        |
| Décile 3                      | 43,10                | 42,41                     | 0,68         | 17,30         | 3,06                               | 62,78                        |
| Décile 4                      | 46,65                | 46,45                     | 0,20         | 28,78         | 4,60                               | 79,83                        |
| Décile 5                      | 50,92                | 50,89                     | 0,03         | 41,93         | 5,95                               | 98,77                        |
| Décile 6                      | 55,41                | 55,41                     | x            | 56,06         | 7,75                               | 119,22                       |
| Décile 7                      | 58,72                | 58,72                     | x            | 74,62         | 9,86                               | 143,20                       |
| Décile 8                      | 63,77                | 63,77                     | x            | 97,22         | 13,80                              | 174,79                       |
| Décile 9                      | 67,00                | 67,00                     | x            | 132,63        | 18,55                              | 218,19                       |
| Décile le plus élevé          | 70,66                | 70,66                     | x            | 248,13        | 24,36                              | 343,15                       |
| <b>Canada</b>                 | <b>533,37</b>        | <b>515,64</b>             | <b>17,73</b> | <b>703,03</b> | <b>90,15</b>                       | <b>1308,81</b>               |

1 Les seuils des déciles de revenu par région de la MPC sont fondés sur le revenu après impôt de la famille.

2 Le total des ajustements correspond à la différence entre le revenu après impôt et le revenu disponible de la MPC. Ils comprennent les dépenses obligatoires, les ajustements de types de modes d'occupation et l'impôt payé sur les gains en capital.

x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique.

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu. Tabulation personnalisée.

## Conclusion

Le présent document fait partie de la série de documents de recherche qui aideront à élaborer le prochain examen approfondi du MPC programmé pour 2023. Les nouveaux indicateurs d'inégalité ont la capacité de montrer clairement l'impact que les inégalités de revenu ont sur l'accessibilité à une qualité de vie modeste. Ces indicateurs sont faciles à comprendre et à interpréter par des non-initiés, ce qui encourage une vaste conversation sociale sur ces questions d'inégalité.

La série de documents de recherche vise à favoriser l'engagement des utilisateurs, du public et des parties intéressées pour proposer des sujets de recherche qui éclaireront les discussions en vue du prochain examen approfondi, amélioreront la compréhension de la méthodologie appliquée à la MPC et développeront potentiellement les outils analytiques qui comprennent la MPC ou qui en dépendent. Les sujets proposés de discussion sur la recherche visent à faire participer les utilisateurs à des discussions préliminaires sur une grande variété de sujets. Nous encourageons les utilisateurs à poser des questions, à formuler des commentaires et à faire des suggestions pour les travaux futurs.

10. Il s'agit des ajustements autre que l'impôt qui font la différence entre le revenu après impôt et le revenu disponible aux fins de la MPC. L'impôt payé s'ajoute aux ajustements si on calcule le revenu disponible pour la MPC à partir du revenu total.

11. Les seuils des déciles de revenu sont fondés sur le revenu après impôt des familles.

À la suite de la diffusion du présent document, il y aura une période pendant laquelle Statistique Canada et Emploi et Développement social Canada (EDSC) feront appel à des experts, à des parties intéressées et à des représentants fédéraux, provinciaux et territoriaux pour évaluer les réponses et les recommandations reçues. Les utilisateurs sont invités à poser des questions ou à formuler des commentaires. Nous incitons les personnes qui souhaitent communiquer avec nous à envoyer un courriel à l'adresse suivante : [statcan.market.basket.measure-mesure.du.panier.de.consomption.statcan@canada.ca](mailto:statcan.market.basket.measure-mesure.du.panier.de.consomption.statcan@canada.ca).

## Annexe A

### Formule

#### Résumé des trois indicateurs

- L'indicateur de distance du seuil de la MPC

$$d_i = RD_i - MPC_i$$

- Le « coefficient du panier »

$$b_i = RD_i / MPC_i$$

- Composantes du revenu après impôt selon le seuil de la MPC

$$RAI_i = MPC_i - \text{déficit}_i + \text{surplus}_i + \text{ajustements\_totaux}_i$$

où :

$RD_i$  fait référence au revenu disponible de la  $i^{\text{e}}$  famille,

$RAI_i$  fait référence au revenu après impôt de la  $i^{\text{e}}$  famille,

$MPC_i$  fait référence au seuil de la MPC correspondant à la  $i^{\text{e}}$  famille,

### Préparation des données

Les règles suivantes ont été appliquées aux données de l'ECR avant l'analyse.

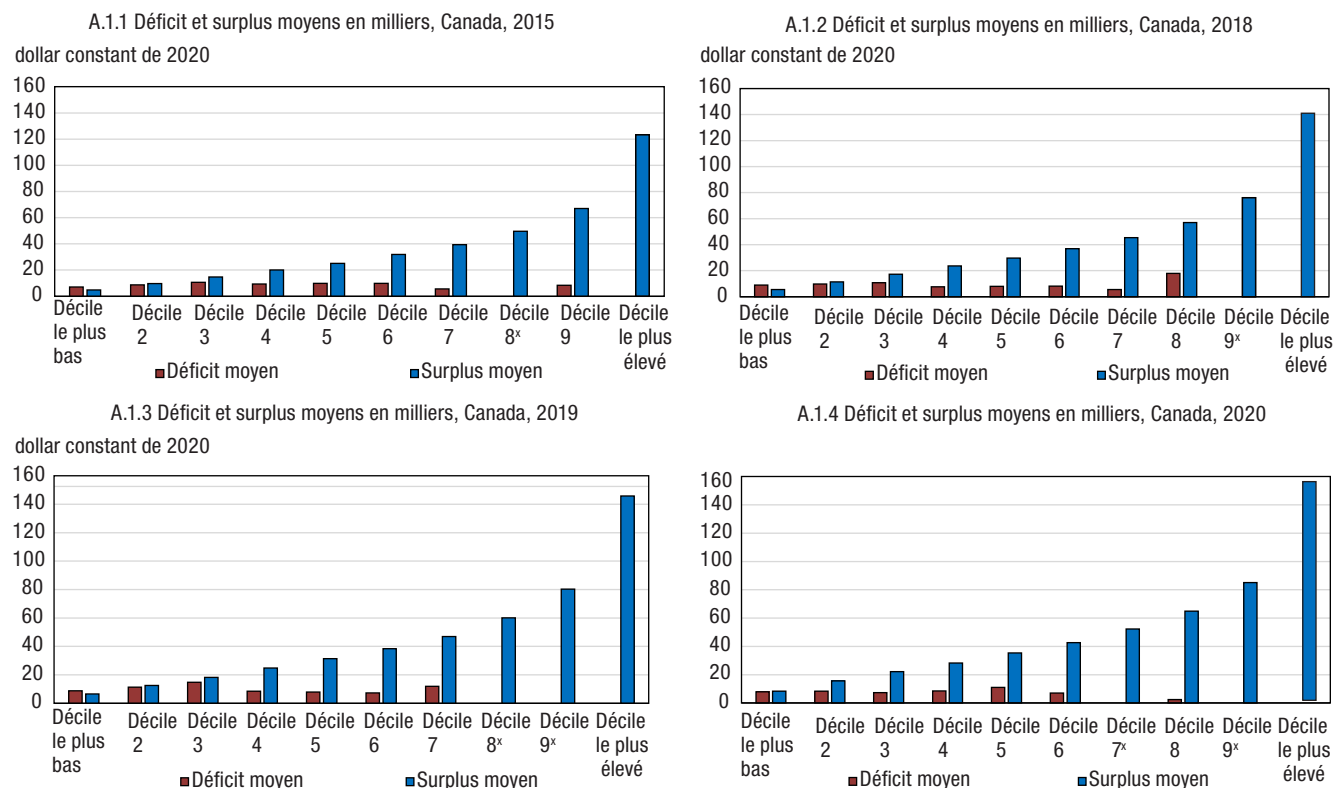
- Nous avons plafonné à 0 \$ du revenu après impôt de la famille lorsqu'il est inférieur à 0 \$.
- Nous avons plafonné à 0 \$ du revenu disponible de la MPC de la famille lorsqu'il est inférieur à 0 \$.
- Nous avons établi le revenu disponible de la MPC au revenu après impôt lorsque le revenu disponible est supérieur au revenu après impôt.

## Analyse complémentaire

### Indicateur de distance à la MPC

#### Graphique A.1

#### Indicateur de distance du seuil de la MPC - Déficit et surplus



x Confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique

Notes : Les seuils sont basés sur la méthodologie de la MPC de base 2018.

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu. Tabulation personnalisée.

L'indicateur de distance permet également d'analyser les différences entre le déficit et le surplus des canadiens en utilisant une ventilation par décile. Les graphiques A.1.1 à A.1.4 comparent les déficits moyens et les surplus moyens par décile de revenu pour les années 2015 à 2020 en dollar constant de 2020. Les familles ayant un revenu après impôt dans les déciles inférieurs à la médiane ont les plus grands déficits tandis que les familles ayant un revenu dans le plus haut décile ont les plus grands surplus moyens. Ces graphiques montrent 1) l'inégalité de revenu parmi la population canadienne au fil des années car la distribution du surplus moyen par décile suit une courbe exponentielle et 2) l'impact des programmes de la COVID-19 qui ont été mis en place en 2020.

## Indicateur de coefficient du panier

Le tableau A.1 donne les coefficients de panier moyen par décile.

**Tableau A.1**

### Coefficients de panier moyen par décile du revenu après impôt, Canada, 2015 à 2020

| Décile de revenu <sup>1</sup> | 2015        | 2016        | 2017        | 2018        | 2019        | 2020        |
|-------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Décile le plus bas            | 0,44        | 0,46        | 0,46        | 0,45        | 0,48        | 0,62        |
| Décile 2                      | 0,92        | 0,95        | 0,97        | 0,97        | 1,00        | 1,14        |
| Décile 3                      | 1,21        | 1,23        | 1,26        | 1,27        | 1,28        | 1,44        |
| Décile 4                      | 1,47        | 1,49        | 1,51        | 1,56        | 1,57        | 1,69        |
| Décile 5                      | 1,70        | 1,72        | 1,78        | 1,81        | 1,81        | 1,93        |
| Décile 6                      | 1,96        | 1,95        | 2,02        | 2,03        | 2,02        | 2,14        |
| Décile 7                      | 2,22        | 2,21        | 2,25        | 2,27        | 2,28        | 2,40        |
| Décile 8                      | 2,50        | 2,50        | 2,56        | 2,55        | 2,58        | 2,66        |
| Décile 9                      | 2,97        | 2,92        | 3,02        | 3,04        | 3,05        | 3,11        |
| Décile le plus élevé          | 4,49        | 4,43        | 4,70        | 4,64        | 4,61        | 4,72        |
| <b>Canada</b>                 | <b>1,99</b> | <b>1,99</b> | <b>2,05</b> | <b>2,06</b> | <b>2,07</b> | <b>2,19</b> |

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu. Tabulation personnalisée.

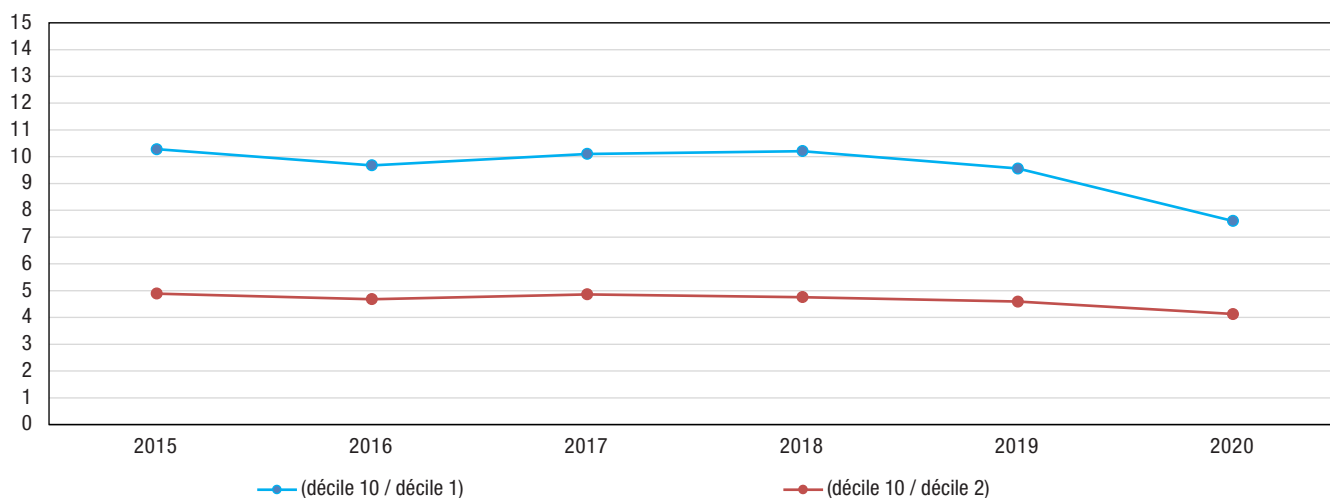
## Ratios interdéciles

La variation au fil du temps des ratios interdéciles du coefficient du panier est un bon indicateur de l'inégalité de revenu au fil du temps comme on peut le voir dans le graphique A.2. La variation au fil du temps des ratios suggère qu'en 2020 l'inégalité de revenu a diminué plus rapidement entre les personnes les plus pauvres et les plus riches qu'entre les personnes du deuxième décile de revenu et les personnes les plus riches. Ce résultat est également présent dans les indicateurs d'inégalité actuels publiés par Statistique Canada. Par exemple, la part du revenu après impôt ajusté des Canadiens qui est allée aux quatre déciles de revenu inférieurs a augmenté de 21,0 % en 2019 à 22,2 % en 2020, ce qui représente la plus grande variation annuelle et la proportion la plus élevée depuis le début de la série en 1976.

**Graphique A.2**

### Ratios interdéciles<sup>1</sup> du coefficient du panier moyen<sup>2</sup>, Canada, 2015 à 2020

Ratio interdécile



1 Les déciles sont les déciles de revenu après impôt.

2 Les seuils sont basés sur la méthodologie de la MPC de base 2018.

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu. Tabulation personnalisée.

## Composantes du revenu après impôt selon le seuil de la MPC.

Le tableau A.2 est similaire au Tableau 1, mais montre la moyenne par décile de revenu après impôt, autrement dit la composition moyenne par famille pour ce décile, de chaque composante du revenu, au lieu de montrer le total de chaque composante.

**Tableau A.2**

**Décomposition du revenu familial moyen après impôt selon le seuil de la MPC en base 2018, en milliers de dollars, Canada, 2020**

|                                     | (0)                        | (1)                             | (2)     | (3)     | (4)                                   | (5)                                |
|-------------------------------------|----------------------------|---------------------------------|---------|---------|---------------------------------------|------------------------------------|
|                                     | Coût du<br>panier<br>(1+2) | Partie<br>réalisée<br>du panier | Déficit | Surplus | Total des<br>ajustements <sup>2</sup> | Revenu<br>après impôt<br>(0-2+3+4) |
|                                     | en milliards               |                                 |         |         |                                       |                                    |
| <b>Décile de revenu<sup>1</sup></b> |                            |                                 |         |         |                                       |                                    |
| Décile le plus bas                  | 23,62                      | 14,15                           | 9,47    | 0,12    | 0,48                                  | 14,75                              |
| Décile 2                            | 24,17                      | 23,21                           | 0,96    | 3,80    | 0,89                                  | 27,91                              |
| Décile 3                            | 26,48                      | 26,06                           | 0,42    | 10,63   | 1,88                                  | 38,57                              |
| Décile 4                            | 28,75                      | 28,63                           | 0,12    | 17,74   | 2,84                                  | 49,20                              |
| Décile 5                            | 31,37                      | 31,35                           | x       | 25,83   | 3,67                                  | 60,84                              |
| Décile 6                            | 34,15                      | 34,15                           | x       | 34,54   | 4,78                                  | 73,47                              |
| Décile 7                            | 36,25                      | 36,24                           | x       | 46,05   | 6,09                                  | 88,38                              |
| Décile 8                            | 39,24                      | 39,24                           | x       | 59,82   | 8,49                                  | 107,56                             |
| Décile 9                            | 41,31                      | 41,31                           | x       | 81,78   | 11,44                                 | 134,54                             |
| Décile le plus élevé                | 43,34                      | 43,34                           | x       | 152,19  | 14,94                                 | 210,47                             |

<sup>1</sup> Les seuils des déciles de revenu par région de la MPC sont fondés sur le revenu après impôt de la famille.

<sup>2</sup> Le total des ajustements correspond à la différence entre le revenu après impôt et le revenu disponible de la MPC. Ils comprennent les dépenses obligatoires, les ajustements de types de modes d'occupation et l'impôt payé sur les gains en capital.

x confidentiel en vertu des dispositions de la Loi sur la statistique.

**Source :** Statistique Canada, Enquête canadienne sur le revenu. Tabulation personnalisée.

## Annexe B

### Liste des sujets du programme de recherche tourné vers l'avenir

| Sujet de recherche                                                     | Brève description                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Dépenses en frais de garde</b>                                      | À l'heure actuelle, les frais de garde d'enfants sont représentés dans la MPC en tant que déduction directe du revenu disponible. De cette façon, les besoins d'une famille sont comparés à une mesure du revenu qui reflète les ressources dont elle dispose. Des experts ont demandé à Statistique Canada si c'était la meilleure façon de procéder. Les frais de garde d'enfants pourraient-ils plutôt être traités comme un élément distinct du panier de consommation?                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>Éloignement</b>                                                     | Statistique Canada examinera s'il faut rajuster la MPC pour tenir compte des coûts plus élevés auxquels font face les familles vivant dans des régions ou collectivités éloignées afin d'obtenir (par exemple) de meilleures estimations pour les parties septentrionales des provinces.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <b>Différents types de familles</b>                                    | À l'heure actuelle, Statistique Canada estime les seuils de la MPC pour une famille de quatre personnes, puis utilise l'échelle de pondération de la racine carrée de la taille de la famille pour obtenir les seuils pour les familles de différentes tailles. Cette méthode permet-elle d'établir les meilleurs seuils possibles pour les petites familles et les personnes seules? Une étude supplémentaire pourrait également être menée pour déterminer s'il serait approprié de déterminer des valeurs de panier séparées pour des familles de même taille, mais de composition différente (p. ex., une famille monoparentale avec trois enfants comparativement à un couple avec deux enfants) ou pour d'autres caractéristiques (p. ex., l'âge des membres de la famille). |
| <b>Analyse de pondération</b>                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| <b>Technologie des communications</b>                                  | Statistique Canada examinera la meilleure façon d'ajouter une composante de communication distincte à la MPC. À l'heure actuelle, le besoin en matière de biens et de services de communication fait partie de la composante des « autres nécessités ».                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <b>Composante des autres nécessités</b>                                | La « composante des autres nécessités » vise à représenter les coûts des biens et services autres que les aliments, le logement, le transport et l'habillement. La liste des articles qui pourraient être inclus dans la composante des autres nécessités est vaste et pourrait varier en fonction de la structure, de l'âge des membres, du lieu de résidence ou d'autres circonstances d'une famille. Des recherches en cours sur la méthodologie soutenant la composante des autres nécessités pourraient évaluer si la méthode actuelle pour établir la valeur de cette composante convient ou si elle devrait être améliorée.                                                                                                                                                 |
| <b>Indice de pauvreté</b>                                              | Fonder la MPC sur des années de référence spécifiques, tout en la mettant à jour régulièrement afin de refléter les changements de niveau de vie pour s'assurer qu'elle demeure pertinente, est un point fort de celle-ci. Cependant, les changements de base périodiques de la MPC entraînent la création de plusieurs seuils de pauvreté qui peuvent rendre difficile le suivi des tendances de la pauvreté sur de longues périodes. Pour améliorer la transparence et pour aider à suivre l'évolution de la pauvreté sur des périodes longues, la mise en place d'un indice de réduction de la pauvreté sera envisagée.                                                                                                                                                         |
| <b>Corrélation inverse entre les coûts du logement et du transport</b> | Souvent, dans les régions où les frais de logement sont relativement élevés, les frais de transport sont relativement bas, et vice versa. Par exemple, les habitants des régions rurales paient habituellement des hypothèques ou des loyers moins élevés, mais doivent dépenser plus pour le carburant et ont rarement accès au transport en commun. Nous proposons d'évaluer si la MPC peut être améliorée en tenant compte plus précisément de ces différences de coûts.                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>Utilisation de la MPC avec des données administratives</b>          | Sous leur forme actuelle, les taux de pauvreté fondés sur la MPC ne peuvent être calculés avec précision qu'à l'aide d'une combinaison de données d'enquête et de données administratives. Nous proposons d'évaluer s'il est possible d'appliquer les seuils de la MPC uniquement aux données administratives.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <b>Indicateurs supplémentaires d'inégalité de revenu selon la MPC</b>  | Comme la majorité des produits analytiques actuels fondés sur la MPC ne décrivent pas la répartition des revenus complète parce qu'ils comparent habituellement les seuils de MPC aux revenus disponible sous ces seuils, ils ne décrivent pas entièrement l'inégalité de revenu. D'autres indicateurs d'inégalité proposés seront présentés, ce qui permettra de bien cerner les disparités de revenu entre les Canadiens.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |

## References

DJIDEL, Samir, Burton Gustajtis, Andrew Heisz, Keith Lam, Isabelle Marchand et Sarah McDermott. 2020. [Rapport du deuxième examen approfondi de la mesure fondée sur un panier de consommation](#). Produit no 75F0002M2020002.

Dufour, Mathieu, Vivian Labrie et Simon Tremblay-Pepin (2021), "[Using the Market Basket Measure to Discuss Income Inequality from the perspective of Basic Needs](#)", *Social Indicators Research*, 155, 455–478.

EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL CANADA. 2018. [Une chance pour tous – la première Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté](#). Produit no SSD-212-08-18F au catalogue.

LANGEVIN, Raphaël (2022), *Nouveaux indicateurs d'inégalité basés sur le revenu disponible de la MPC. Document interne. Statistique Canada.*